Ce plan ne vaut pas "PLAN à l'ACTE

Les dimensions et surfaces exactes seront déterminées par l'Administration du Cadastre et de la Topographie

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

LOT / ILOT				
				surface du lot / de l'ilot [ares]
surface d'emprise au sol [m²]	min.	max.	min.	max.	surface constructible brute [m²]
surface du scellement du sol [m²]	max.		min.	max.	type et nombre de logements
type de toiture		max.	min.	max.	nombre de niveaux
type, disposition et nombre des constructions		hauteur des constructions [m]			

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP 22,72 a
- délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

- terrain existant
- terrain remodelé

Nombre de niveaux

- I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
- +1,2,...R nombre d'étages en retrait
- +1,2,...C nombre de niveaux sous combles
- +1,2,...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions:

- hc-x hauteur à la corniche de x mètres
- ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres
- hf-x hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

- oc constructions en ordre contigu
- onc constructions en ordre non contigu
- x-mi x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb x maisons en bande

Types et nombres de logements

- x-u x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bifamilial
- x-c x logements de type collectif

Forme de toiture:

- tp toiture plate
- tx (y%-z%) toiture à x versants, degrés d'inclinaison
- orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan/coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots

- lot projeté
- îlot projeté
- terrains cédés au domaine public communal 1,22a (5,37%)

Degré de mixité des fonctions

- min x% pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- x% y% pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- (X%) pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- EVp espace vert privé
- EVP espace vert public
- ADJ aire de jeux
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement / poubelle
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne / trottoir
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projeté / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

Indications supplémentaires:

- recul minimal de la construction
- profondeur maximale
- cote à titre indicatif
- Bâtiment existant

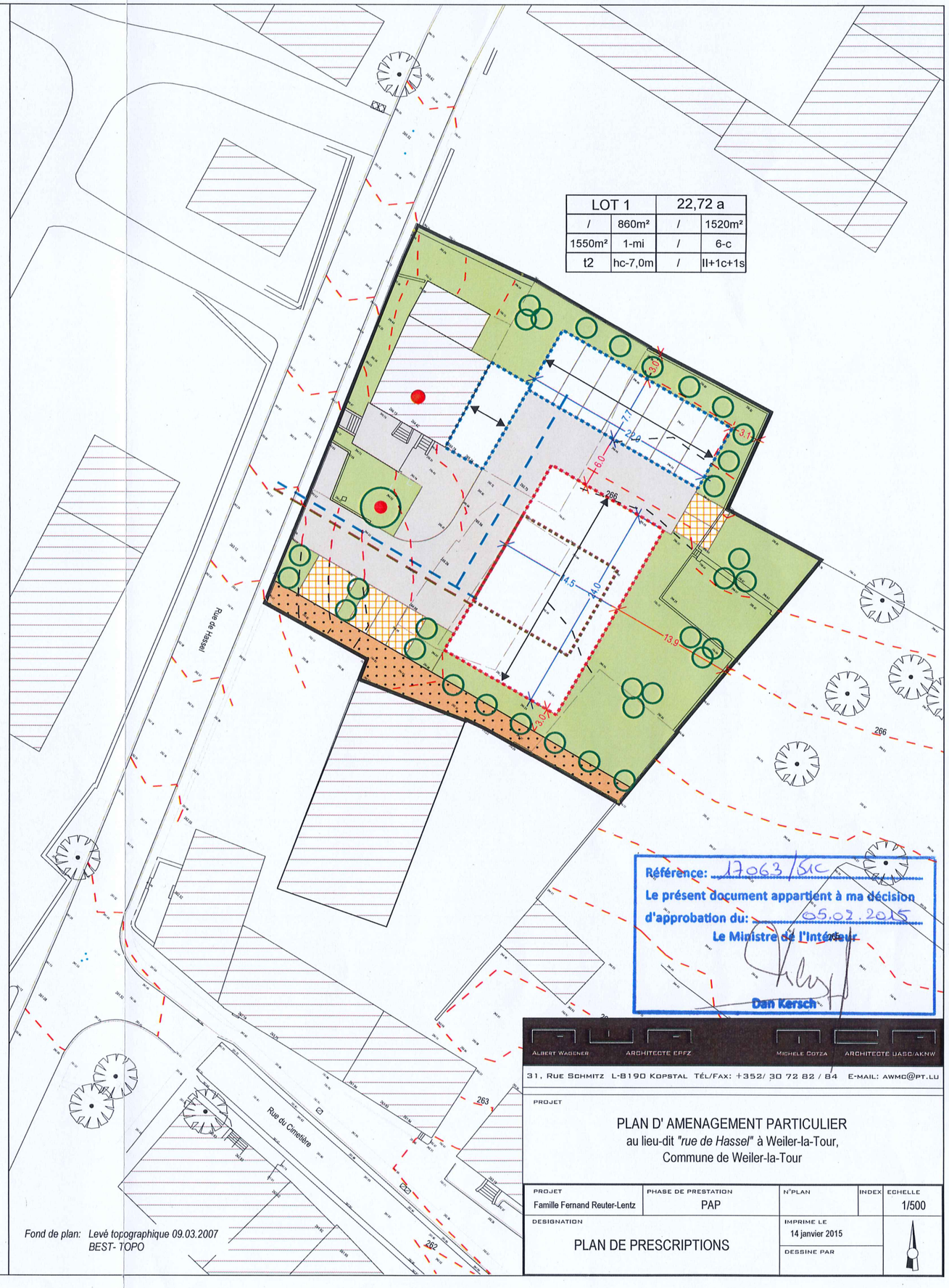

Fond de plan: Levé topographique 09.03.2007 BEST- TOPO

Ce plan ne vaut pas "PLAN à l'ACTE

Les dimensions et surfaces exactes seront déterminées par l'Administration du Cadastre et de la Topographie

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

	LOT / ILOT				
surface du lot / de l'îlot [ares]					
surface constructible brute [m²]	min.	max.	min.	max.	surface d'emprise au sol [m²]
type et nombre de logements	max.		min.	max.	surface du scellement du sol [m²]
nombre de niveaux		max.	min.	max.	type de toiture

type, disposition et nombre des constructions — hauteur des constructions [m]

Délimitation du PAP et des zones du PAG

délimitation du PAP 22,72 a

délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

terrain existant

terrain remodelé

Nombre de niveaux

I, II, III, ... nombre de niveaux pleins

+1,2,...R nombre d'étages en retrait

+1,2,...C nombre de niveaux sous combles

+1,2,...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions:

hc-x hauteur à la corniche de x mètres

ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres

hf-x hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

oc constructions en ordre contigu

onc constructions en ordre non contigu

x-mi x maisons isolées

x-mj x maisons jumelées

x-mb x maisons en bande

Types et nombres de logements

x-u x logements de type unifamilial

x-b x logements de type bifamilial

x-c x logements de type collectif

Forme de toiture:

tp toiture plate

tx (y%-z%) toiture à x versants, degrés d'inclinaison

orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan/coupes)

alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé

limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé

alignement obligatoire pour dépendances

limites de surfaces constructibles pour dépendances

limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines

limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots

lot projeté — îlot projeté

terrains cédés au domaine public communal 1,22a (5,37%)

Degré de mixité des fonctions

min x% pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction

x% y% pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction

(X%) pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

EVp espace vert privé

EVP espace vert public

ADJ aire de jeux

espace extérieur pouvant être scellé

voie de circulation motorisée

espace pouvant être dédié au stationnement / poubelle

chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne / trottoir

voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver

haie projeté / haie à conserver

muret projeté / muret à conserver

Servitudes

servitude de type urbanistique

servitude écologique

servitude de passage

élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales

canalisation pour eaux pluviales

canalisation pour eaux usées

fossé ouvert pour eaux pluviales

Indications supplémentaires:

recul minimal de la construction

profondeur maximale

cote à titre indicatif

Bâtiment existant

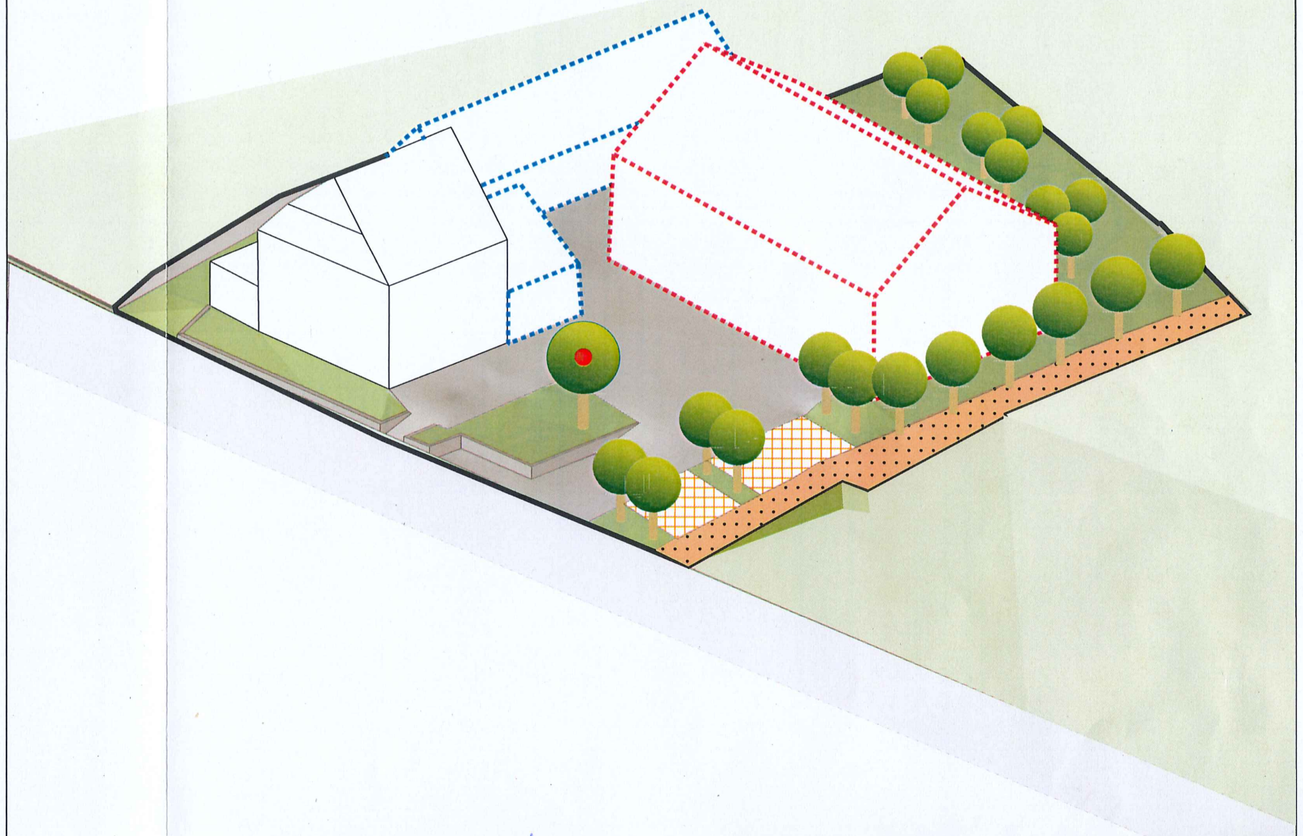

Référence: 17063/51c

Le présent document appartient à ma décision d'approbation du: 05.02.2015

Le Ministre de l'Intérieur

Dan Kersch

Fond de plan: Levé topographique 09.03.2007 BEST- TOPO

ALBERT WAGENER ARCHITECTE EPFZ MICHELE GOTZA ARCHITECTE UASD/AKNW

31, RUE SCHMITZ L-8190 KOPSTAL TÉL/FAX: +352/ 30 72 82 / 84 E-MAIL: AWMC@PT.LU

PROJET

PLAN D' AMENAGEMENT PARTICULIER
au lieu-dit *"rue de Hassel"* à Weiler-la-Tour,
Commune de Weiler-la-Tour

PROJET	PHASE DE PRESTATION	N°PLAN	INDEX	ECHELLE
Famille Fernand Reuter-Lentz	PAP			sans échelle

DESIGNATION: PLAN DE L'AXONOMETRIE

IMPRIME LE: 14 janvier 2015

DESSINE PAR

Ce plan ne vaut pas "PLAN à l'ACTE

Les dimensions et surfaces exactes seront déterminées par l'Administration du Cadastre et de la Topographie

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

LOT / ILOT				
surface d'emprise au sol [m²]	min.	max.	min.	max.
surface du scellement du sol [m²]	max.		min.	max.
type de toiture		max.	min.	max.

surface du lot / de l'îlot [ares]
surface constructible brute [m²]
type et nombre de logements
nombre de niveaux

type, disposition et nombre des constructions — hauteur des constructions [m]

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP 22,72 a
- délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

- terrain existant
- terrain remodelé

Nombre de niveaux

- I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
- +1,2,...R nombre d'étages en retrait
- +1,2,...C nombre de niveaux sous combles
- +1,2,...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions:

- hc-x hauteur à la corniche de x mètres
- ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres
- hf-x hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

- oc constructions en ordre contigu
- onc constructions en ordre non contigu
- x-mi x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb x maisons en bande

Types et nombres de logements

- x-u x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bifamilial
- x-c x logements de type collectif

Forme de toiture:

- tp toiture plate
- tx (y%-z%) toiture à x versants, degrés d'inclinaison
- orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan/coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots

- lot projeté
- îlot projeté
- terrains cédés au domaine public communal 1,22a (5,37%)

Degré de mixité des fonctions

- min x% pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- x% y% pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- (X%) pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- EVp espace vert privé
- EVP espace vert public
- ADJ aire de jeux
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement / poubelle
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne / trottoir
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projeté / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

Indications supplémentaires:

- recul minimal de la construction
- profondeur maximale
- cote à titre indicatif
- Bâtiment existant

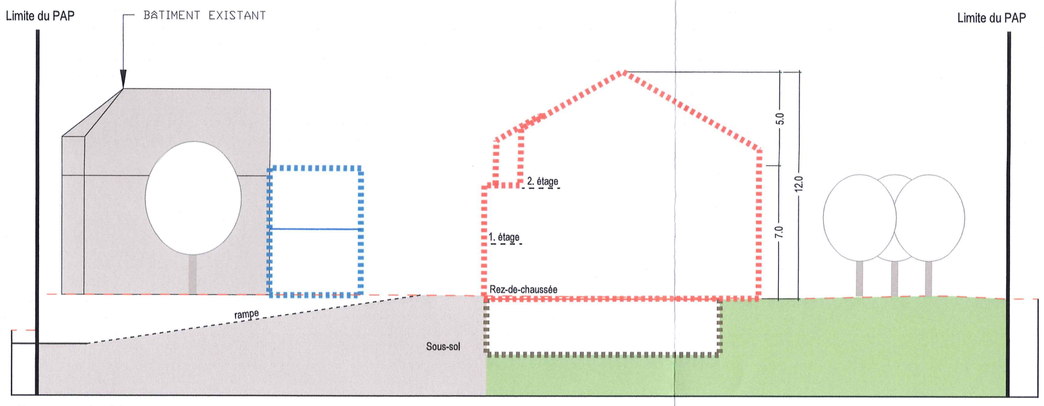

Coupe A-A'

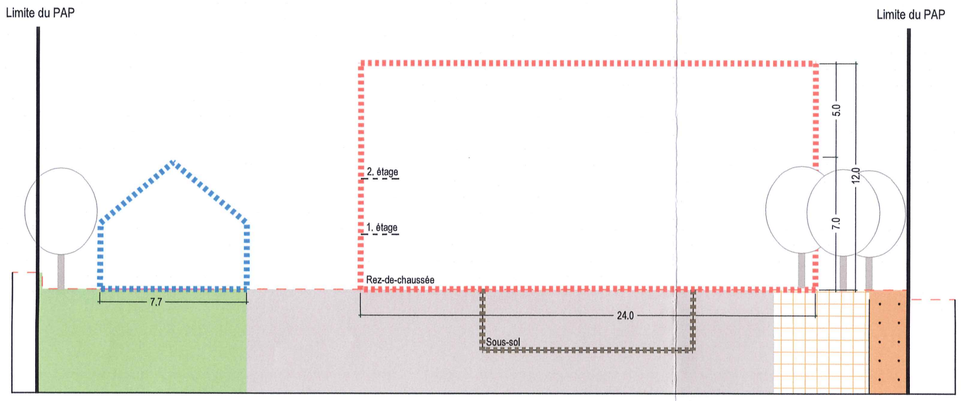

Coupe B-B'

Fond de plan: Levé topographique 09.03.2007
BEST- TOPO

Référence: 17063/3.1c
Le présent document appartient à ma décision d'approbation du: 05.02.2015
Le Ministre de l'Intérieur
Dan Kersch

ALBERT WASENER ARCHITECTE EPFZ MICHELE COTEA ARCHITECTE UABS-AKNW
31, RUE SCHMITZ L-8190 KOPSTAL TÉL/FAX: +352/ 30 72 82 / 84 E-MAIL: AWMC@PT.LU

PROJET

PLAN D' AMENAGEMENT PARTICULIER
au lieu-dit *"rue de Hassel"* à Weiler-la-Tour,
Commune de Weiler-la-Tour

PROJET	PHASE DE PRESTATION	N°PLAN	INDEX	ECHELLE
Famille Fernand Reuter-Lentz	PAP			1/250 - 1/750
DESIGNATION: PLAN DES COUPES		IMPRIME LE 14 janvier 2015		
		DESSINE PAR		